

Initiatives ministérielles

public. Cela demande une volonté politique à tous les paliers de gouvernement et, surtout, le soutien des Canadiens moyens, des hommes comme des femmes.

La Fondation canadienne des relations raciales constitue un élément essentiel de l'évolution. Ce sera le centre promoteur de nos initiatives nationales et il offrira, je pense, l'espoir d'une vie meilleure pour nous tous.

[Français]

La Fondation va répondre directement aux deux champs de préoccupations décrits précédemment soit: l'idée du racisme et sa pratique. Des personnalités parmi les plus brillantes du pays vont entreprendre des recherches qui vont faire la lumière sur l'étendue réelle de ces problématiques et contribuer à enrayer, une fois pour toutes, les fausses prémisses et les mythes sur lesquels se fondent les racistes. Lorsque nous atteindrons notre objectif, les racistes seront isolés et clairement perçus comme des personnes coupables de supercherie et de mensonges éhontés.

Les recherches de la Fondation ne se feront pas dans une «tour d'ivoire». Au contraire, elles généreront des qualifications concrètes qui seront à la portée de tous les groupes préoccupés par le racisme.

[Traduction]

La circulation et la communication de ces idées éveilleront davantage le public canadien à ce problème très répandu. Nous savons cependant que les actes de discrimination vont persister. Le racisme va continuer de faire des victimes. C'est pourquoi la fondation devra prendre des initiatives au lieu de se contenter de réagir. Elle aidera à mettre au point des stratégies concrètes pour s'attaquer à la discrimination et la vaincre.

Elle ne peut évidemment pas y arriver seule. Elle cherchera à former des associations avec tous les secteurs de la société. Des programmes et des techniques de formation seront mis au point pour aider les entreprises, les mouvements ouvriers et publics à se libérer des entraves de la discrimination systémique.

Madame la Présidente, je mets de grands espoirs dans la Fondation canadienne des relations raciales. Les députés savent qu'elle ne sera pas une solution magique au fanatisme, aux préjugés et à l'injustice, même si nous aimerions qu'elle le soit; mais elle sera une partie de la solution. Elle complétera le travail que le gouvernement entreprend avec tous nos partenaires voués à l'élimination du racisme. Elle consolidera nos efforts en vue de promouvoir notre campagne de sensibilisation la plus

importante, célébrée le 21 mars, jour international pour l'élimination de la discrimination raciale. La fondation sera une source où pourront puiser les organismes communautaires qui oeuvrent en faveur de l'égalité.

[Français]

Madame la Présidente, nous les Canadiens n'avons jamais été un peuple indifférent, prêts à accepter les inégalités, les polarités et les divisions malsaines au sein de nos communautés. Nous savons qu'il y a un coût social très élevé attaché à toute injustice sociale qui laisse de côté les minorités.

Nous avons opté pour la voie de la sagesse avec courage et pleins d'assurance, pour corriger les injustices passées et aller de l'avant. La Fondation canadienne des relations raciales constituera un important jalon dans notre marche vers l'avenir.

Dans ce continuum, la Fondation est également préoccupée par le présent. On ne pourrait choisir de meilleur moment pour nous affirmer comme nation diversifiée; on ne pourrait choisir de meilleur moment pour rejeter les divisions arbitraires qui nous séparent entre humains afin de nous consacrer à une vérité fondamentale. Cette vérité, c'est l'unité de toute l'humanité.

[Traduction]

Je suis fier de rappeler à tous les députés l'engagement que le premier ministre a pris à la Chambre le 22 septembre 1988. Voici ce que le premier ministre a dit, avec l'appui unanime de la Chambre, dans le cadre du débat sur l'entente de redressement à l'égard des Canadiens japonais:

Nous ne pouvons pas changer le passé, mais nous devons, en tant que nation, avoir le courage de reconnaître ces faits historiques. . . En mémoire de tous ceux et celles qui ont été victimes de ces injustices, nous allons établir une Fondation canadienne des relations interraciales afin de favoriser l'harmonie entre les races et une meilleure compréhension entre gens de cultures différentes au Canada.

Madame la Présidente, nous allons entamer ensemble une ère nouvelle de sagesse et former un pays uni dans la diversité.

[Français]

Mme Shirley Maheu (Saint-Laurent—Cartierville): Madame la Présidente, je suis heureuse de prendre la parole sur un sujet qui me tient à coeur, soit le projet de loi C-63 relatif à la Fondation des relations raciales.

Je crois qu'il est important que cette Fondation soit créée afin de mettre sur pied, dans un avenir immédiat, des moyens de contrôle d'un racisme ascendant. Dans un pays de plus en plus à la recherche de boucs émissaires, il